

Lyon, le 28 octobre 2016

## Médecine rurale et #PLFSS2017

### Une avancée dans un univers très sombre

Les Maires ruraux saluent le vote en première lecture du projet de loi de Finances de la sécurité sociale 2017 autour de la constitution d'équipes de médecins libéraux remplaçants auprès des agences régionales de santé (ARS). Des équipes qui viendront soutenir les médecins libéraux installés en zone sous-dense. L'AMRF sera particulièrement attentive à l'annonce de la ministre de la Santé au sujet de la circulaire d'interprétation qui permettrait à des médecins n'ayant pas encore présenté leur thèse, de venir en appui de médecins installés dans des zones sous-denses.

Les Maires ruraux veulent être étroitement associés à ces discussions dans lesquelles, localement, ils sont systématiquement confrontés sans être forcément concertés.

De même, les élus ruraux sont insuffisamment représentés dans les conseils territoriaux de santé où la technostructure mène la danse alors que l'essentiel des problèmes est concentré à la campagne. A ce titre, le président des Maires ruraux de France, Vanik Berberian, vient d'écrire à Marisol Touraine afin qu'elle veille à ce que les Agences régionales de santé intègrent des élus ruraux parmi le collège des collectivités.

Les Maires ruraux demandent un changement radical de méthode. Le constat est connu : depuis trop longtemps les mesures prises n'ont pas ou insuffisamment d'incidence sur les territoires ruraux. Les propositions réalistes des maires ruraux, exposées depuis plusieurs années commencent à émerger mais bien trop timidement. Ainsi s'interrogent-ils sur la portée de la mesure présentée au PLFSS à propos de l'impossibilité de s'installer en zone dense sans départ d'un médecin installé. C'est la marque d'une pudeur injustifiée pour ne pas venir progressivement sur des solutions efficaces que sont le salariat ou la définition d'un numerus clausus pour les zones déjà bien pourvues en professionnels de santé, ce qui permettrait l'exercice dans d'autres territoires. Son rejet, nuitamment, par le Parlement étonne tout autant et témoigne également d'une posture bien trop rigide de certains alors qu'aucune arme législative n'est de trop.

La réalité rurale suppose un traitement de choc. A ce titre, les Maires ruraux suggèrent l'étude approfondie d'une redéfinition de la délégation des actes entre aides-soignant(e)s, infirmier(e)s et médecins, comme a été autorisée récemment à titre expérimental, la possibilité donnée aux pharmaciens de faire des vaccins. Ils demandent avec insistance à ce que soit revalorisée la fonction de généraliste avec l'introduction dans la formation l'exercice en milieu rural, et que l'on sorte des schémas corporatistes. L'honneur des responsables politiques et des acteurs professionnels, c'est de trouver enfin des réponses à une problématique identifiée depuis plus de 30 ans en ayant une vision globale et en ne négligeant aucune opportunité comme la télémédecine. Pendant que la concertation devient palabres, la situation sanitaire s'aggrave sur le territoire.

---

#### Contacts :

Julien Thibert – Responsable communication AMRF - 06 60 89 80 80 & [julien.thibert@amrf.fr](mailto:julien.thibert@amrf.fr)

[Twitter](#) & [Facebook](#)